



**National Stakeholder
Consultations on Water:
Supporting the Post-2015
Development Agenda**

Benin

April 2013



 **The Post 2015 Water Thematic Consultation**

PARTENARIAT MONDIAL DE L'EAU (GWP)

PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU DU BENIN (PNE/BENIN)

REPUBLIQUE DU BENIN

**ETUDE PORTANT PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR EAU APRES
2015**

Avril 2013

Sommaire

Sommaire	ii
0 Rappel du contexte et approche méthodologique	1
1 Importance de l'eau dans le développement socio-économique du Bénin	2
2 Grandes priorités nationales pour le développement durable du secteur eau au Bénin	3
2.1 Priorités dans la gestion des ressources en eau.....	3
2.1.1 Gestion de l'environnement.....	3
2.1.2 Agriculture	3
2.1.3 Energie.....	3
2.2 Priorités dans les domaines de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement	4
2.2.1 Eau potable.....	4
2.2.2 Hygiène et assainissement de base.....	5
2.3 Priorités dans le domaine des eaux usées et de la qualité des ressources en eau	5
2.4 Perspectives de développement durable des ressources en eau	6
3 Suivi de la gestion des ressources en eau et mécanisme de collecte et de diffusion des données	7

Albert TONOUHEWA

Ingénieur de l'Équipement Rural

Spécialité : Mobilisation et valorisation des ressources en eau

Blandine OUIKOTAN

Ingénieur en Génie Civil

Spécialité : Eau et Assainissement

0 Rappel du contexte et approche méthodologique

La conférence des Nations-Unies sur le développement durable, tenue à RIO de Janeiro du 16 au 19 juin 2012, soit vingt (20) ans après celle organisée dans la même ville en 1992 sur l'eau et l'environnement, a déclenché un important processus de concertation au sein des Nations-Unies et des acteurs de la communauté internationale autour des enjeux de développement du secteur de l'eau après 2015. Il est question d'échanger sur les grands défis de développement durable et sur les priorités nationales de valorisation des ressources en eau.

Les Nations-Unies, initiateurs de la présente étude souhaitent donc avoir une bonne connaissance des besoins effectifs et des priorités de chacun des pays consultés en termes de perspectives de valorisation des ressources en eau et de développement durable après 2015. Il s'agit, pour l'Organisation des Nations-Unies, de s'assurer que, l'objectif global des perspectives de développement du secteur de l'eau après 2015, tel qu'il sera formulé au terme du processus en cours de concertation et de consultation, reflète bien la situation réelle au niveau des pays consultés.

Pour la conduite des réflexions au niveau des pays, les Nations Unies ont mis en place une collaboration avec le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) qui dispose d'un réseau de partenariats nationaux pour le développement du secteur de l'eau et la promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). A ce titre, le Partenariat National de l'Eau facilite la conduite de l'étude portant perspective de développement du secteur de l'eau après 2015 pour le compte du Bénin. Pour y parvenir, l'approche méthodologique utilisée au Bénin repose sur une démarche participative portée par le gouvernement béninois à travers le Ministère en charge de l'eau. Cette démarche est faite de consultations, d'échanges et de consensus avec les principaux acteurs. Inspiré par le guide des consultants –fourni par le GWP-, le processus s'est déroulé en trois (03) phases.

Une première phase a consisté à faire une bonne synthèse des projections de développement du secteur de l'eau au Bénin à partir des résultats d'études récentes existantes dans le domaine de la valorisation et/ou de la gestion des ressources en eau et du développement durable. Dans une seconde phase, des entretiens ont été organisés avec quelques acteurs clés bien avertis pour compléter les résultats issus de la revue documentaire qui a été en réalité relativement pauvre en prévisions ou en projections de développement à long terme. Cet exercice a débouché sur un document de travail pour l'atelier des acteurs clés.

La troisième phase a été celle de l'atelier des acteurs clés identifiés élargis à tous les responsables, experts et personnes ressources interviewés lors des enquêtes de niveau 2 au moment de l'élaboration du « rapport pays » de la conférence de RIO+20. Les participants à cet atelier ont procédé à un examen approfondi de ce document au sein des groupes de travail en vue de son adoption. Conformément au document guide tenant lieu de termes de référence de l'étude, il s'est agi, pour les participants, par le biais d'une participation active et des échanges fructueux, d'adopter de manière consensuelle les défis majeurs ainsi que les actions prioritaires qui attendent le Bénin dans le secteur de l'eau entre 2015 et 2030. Les participants ont en l'occurrence examiné et adopté :

- le point des perspectives d'utilisation des ressources en eau par différentes branches d'activités après 2015 ;
- les projections sur les eaux usées et la qualité de l'eau après 2015 ;
- les principales questions de gestion durable des ressources en eau après 2015 assorti d'un mécanisme de suivi et de diffusion des données sur l'évolution quantitative et qualitative des ressources en eau ;
- les principales contraintes prévisibles après 2015 ainsi que les mesures de mitigation.

1 Importance de l'eau dans le développement socio-économique du Bénin

La République du Bénin dispose, toutes proportions gardées, d'importantes ressources en eau très faiblement mobilisées et valorisées. En effet, la documentation existante indique que moins de 3% des ressources en eau renouvelables évaluées grossièrement à une quinzaine de milliards de mètres cubes d'eau par an sont actuellement utilisées pour les différents usages et les activités économiques au niveau du pays. Dans les conditions actuelles, il n'existe aucun mécanisme pouvant permettre de faire une évaluation chiffrée du poids des ressources en eau dans le développement socio-économique du Bénin.

En revanche, tous les acteurs sans exception, semblent s'accorder présentement sur le rôle capital que doit jouer l'eau dans le développement socioéconomique du pays. Les milieux spécialisés béninois estiment d'ailleurs que le faible niveau de développement du pays et la pauvreté persistante des populations résultent en grande partie des faibles niveaux de mobilisation et de valorisation de ses ressources en eau.

En dehors du sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable dont les besoins sont actuellement couverts à plus de 95% à partir des ressources en eau souterraines, les autres secteurs d'activités économiques demeurent embryonnaires. En effet, l'agriculture continue d'être une agriculture exclusivement pluviale de subsistance où les superficies exploitées sous irrigation représentent moins de 0,5% (une quinzaine de milliers d'hectares) des superficies annuellement emblavées ; l'industrie est embryonnaire, l'hydro-énergie est presque inexistante (Il n'existe aucun barrage hydro-électrique dans le pays), la navigation se limite au transport par petites barques sur quelques plans d'eau naturels et l'aquaculture est à peine naissante. **Au vu de l'importance des ressources en eau non encore valorisées, le Bénin apparaît comme un pays potentiellement riche mais qui demeure paradoxalement pauvre.**

En conclusion, bien que sans eau, il ne puisse avoir ni vie, ni activité humaine, la question de sa prise en compte comme un facteur indispensable de développement reste et demeure entière au Bénin. Pire, la gestion qu'on en fait actuellement est dictée par l'illusion que le pays dispose de beaucoup d'eau et que les menaces de stress hydrique annoncées sont encore trop lointaines pour qu'on commence à s'en soucier. Une telle perception omet le caractère limité et vulnérable des ressources en eau et va, si les tendances actuelles ne sont pas inversées, déboucher sur des crises beaucoup plus tôt que ne le laissent projeter les prévisions actuelles.

2 Grandes priorités nationales pour le développement durable du secteur eau au Bénin

2.1 Priorités dans la gestion des ressources en eau

2.1.1 Gestion de l'environnement

Dans la pratique, même si la protection de l'environnement est devenue une préoccupation majeure des gouvernants du Bénin au cours des trente (30) dernières années, sa prise en compte réelle dans les projets et programmes de développement est encore mal comprise et partielle.

En effet, la manière dont les questions environnementales sont abordées dans les différents programmes de développement ne prend pas en compte toutes les dimensions de ce secteur particulièrement transversal et complexe. La tendance est réelle de limiter la question environnementale aux actions de reboisement et de lutte contre les inondations, occultant ainsi l'importante pollution des écosystèmes aquatiques en lien avec l'agriculture, aux industries, aux activités socio-économiques, à la gestion des déchets et des ordures ainsi que les risques y associés. Si cette pollution n'est pas maîtrisée, elle va limiter les possibilités de valorisation de la ressource en eau et exacerber les crises et tensions entre usagers.

L'environnement intéresse tous les aspects de la vie et le défi majeur du pays sera de mieux circonscrire la question environnementale et d'asseoir un mécanisme opérationnel pour sa meilleure prise en compte dans toutes les actions de développement du pays. Il s'agira, mieux que par le passé, de rendre effectif le suivi environnemental et de veiller à une gestion intégrée de l'eau et de l'environnement, comme le recommande le Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, adoptée par le Gouvernement en 2012.

2.1.2 Agriculture

Dans l'ordre des priorités en termes de perspectives d'utilisation des ressources en eau au Bénin, le secteur agricole incluant l'élevage vient en deuxième position après celui de l'approvisionnement en eau potable. Le défi dans ce secteur est de porter le pourcentage des terres équipées à des fins de production sous irrigation du taux actuel de 5% du potentiel des terres irrigables à un taux de 20% correspondant à environ 60 000 hectares de superficie additionnelle à équiper entre 2015 et 2030.

Les besoins en eau pour le sous-secteur de l'élevage seront couverts à 100% à partir des barrages à buts multiples, de petites retenues d'eau collinaires et des puits pastoraux.

2.1.3 Energie

L'énergie occupe la troisième position dans l'ordre des priorités de mobilisation et de valorisation des ressources en eau. Il est prévu la réalisation de plusieurs barrages hydroélectriques de manière à améliorer l'autonomie énergétique du pays. Il est projeté la construction d'une dizaine de barrages à moyen et à long termes pouvant permettre de mobiliser une importante quantité de ressources en eau (environ six milliards de mètres cubes d'eau) et de produire annuellement entre 1300 et 1500 GWh.

Le défi majeur à ce niveau est de pouvoir disposer de tous les éléments de décision pour éviter de graves perturbations sur les plans écologique, social et économique à l'amont mais surtout à l'aval des ouvrages. C'est un impératif inévitable que la prise de la décision définitive de réaliser chacun

des ouvrages projetés dépendra du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin hydrographique concerné et des résultats d'étude d'impact environnemental.

2.2 Priorités dans les domaines de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement

2.2.1 Eau potable

L'approvisionnement en eau potable constitue la toute première des priorités du pays selon la loi N°0044-2010 du 24 novembre 2012 portant gestion de l'eau et la politique nationale de l'eau au Bénin. C'est le seul sous-secteur dans lequel les objectifs du millénaire pour le développement ont des chances d'être atteints à l'horizon 2015.

2.2.1.1 En milieu urbain

Les projections pour l'approvisionnement en eau potable telles que faites par la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) qui a en charge l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain, indique que le taux de desserte en eau potable dans les villes du Bénin passera de 63,4% en 2012, à 75% en 2015 et à 83% en 2018. Une telle projection correspond à un accroissement moyen annuel du taux de desserte d'au moins 3%.

Dans l'hypothèse plausible du maintien de ce niveau de performance en matière d'hydraulique urbaine, le taux de desserte de toutes les villes du pays sera de 100% à partir de 2025.

Deux (02) importants défis resteront alors à lever, à savoir :

- maintenir le niveau de performance actuel d'amélioration du taux de desserte de 3% par an ;
- créer les conditions sociales requises pour rendre effectivement l'eau potable accessible à toutes les populations urbaines du pays. En effet, en dehors des problèmes de fiabilité que posent les hypothèses et le mode de calcul des taux de desserte, il subsiste un gap souvent occulté entre le taux théorique de desserte et le taux d'accès réel des populations qui demeure un indicateur important au plan socio-économique.

2.2.1.2 En milieu rural

Tout comme en milieu urbain, le pays a fait un effort remarquable dans la réalisation des points d'eau potable au profit des populations rurales. En effet, sur la base des données disponibles dans la base de données intégrée de la DGEau, le taux de couverture des besoins en eau potable en milieu rural est passé de 41% en 2005 à 63,3% en 2012 soit un taux d'accroissement moyen annuel du taux de couverture d'au moins 3% par an. Si ce niveau de performance se conserve, les besoins en eau potable des populations rurales seront couverts à au moins 72,3% en 2015. Si ce rythme est maintenu, le pays atteindra en milieu rural un taux de couverture d'environ 100% en 2024.

Les défis majeurs après 2015 seraient alors de trois (03) ordres à savoir :

- réduire les importantes disparités actuelles des taux de couverture des besoins en eau potable des différentes régions et localités du pays ;
- maintenir le niveau de performance actuel ;
- déterminer une méthode scientifique fiable d'estimation des taux d'accès des populations à l'eau potable. Les taux de couverture des besoins, dans les hypothèses actuelles de calcul, ne donnent qu'une idée indicative de la situation de l'AEP en milieu rural ;

2.2.2 Hygiène et assainissement de base

Le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement est actuellement le plus faible maillon du système eau, hygiène et assainissement de base. En effet, il a bénéficié de très peu d'attention jusqu'aux dix (10) dernières années (la documentation indique qu'au plan national, entre 67% et 87% des Béninois n'ont pas accès à un système adéquat d'hygiène et d'assainissement de base en 2012). L'intérêt de plus en plus important qu'on porte actuellement à ce sous-secteur est en rapport direct avec le constat de la portée très limitée des impacts des programmes d'approvisionnement en eau potable sans un couplage avec des composantes d'hygiène et d'assainissement de base.

Dans les conditions actuelles, il est proposé que le pays retienne pour cible de couvrir à 80% en moyenne les besoins en infrastructures et en équipements d'hygiène et d'assainissement de base en 2030 dont 100% pour le milieu urbain.

Le plus important défi qui attend l'Etat central et ses démembrements après 2015 est de pouvoir rattraper le gap entre le taux de couverture des besoins en eau potable et celui des besoins en infrastructures et équipements d'hygiène et d'assainissement de base. C'est la seule condition pour que les populations jouissent effectivement et pleinement des effets et des impacts bénéfiques attendus des efforts d'approvisionnement en eau potable.

2.3 Priorités dans le domaine des eaux usées et de la qualité des ressources en eau

Le pays ne dispose d'aucun système efficace et opérationnel de suivi de l'évolution qualitative des ressources en eau pouvant permettre de mesurer l'ampleur du phénomène de pollution et d'en apprécier les impacts réels. Il existe toutefois des données éparses disséminées dans la documentation sur la qualité de l'eau au niveau de plusieurs entités ou structures publiques sans un système de centralisation et de traitement.

La seule certitude dans le domaine de la qualité des ressources en eau est que les sources de pollution et de contamination sont de plus en plus nombreuses et le phénomène prend de l'ampleur de manière inquiétante. En effet, la population augmente, les activités économiques se diversifient et s'intensifient, l'industrie, bien qu'encore embryonnaire se développe lentement mais sûrement et les retombées négatives sur la qualité des ressources en eau s'amplifient sans qu'aucune mesure particulière ne soit prise pour suivre le phénomène, l'endiguer et limiter les dégâts. La menace est donc réelle mais, pour l'instant, elle n'est une préoccupation majeure que dans les grands centres urbains du pays où les seuils d'autoépuration naturelle sont dépassés et où les eaux usées constituent une menace grave pour la santé des populations.

Par ailleurs et compte tenu du très faible niveau de mobilisation et de valorisation des ressources en eau disponibles (moins de 3% des ressources), la question du recyclage et de la réutilisation des eaux usées ne constitue pas encore une préoccupation majeure des autorités politiques à différents niveaux. Le tout premier des soucis, dans le contexte de sous utilisation et de sous-valorisation qui est actuellement celui du Bénin, est plutôt orienté vers une mobilisation et une valorisation au mieux des ressources en eau disponibles pour le développement socio-économique du pays.

Les défis majeurs dans ce domaine sont :

- mieux connaître le potentiel en eau disponible et assurer le suivi de l'évolution qualitative des ressources en eaux souterraines et superficielles dans l'espace et dans le temps ;

- mettre en place une base de données sur la qualité des ressources en eau et veiller à sa mise à jour périodique et régulière ;
- promouvoir toutes les techniques et toutes les pratiques d'exploitation et de gestion des ressources naturelles ainsi que toutes les actions et activités favorables à la protection des ressources en eau contre les risques de pollution et de contamination pour en préserver la qualité ;
- élaborer et mettre en œuvre les plans d'hygiène et d'assainissement communaux (PHAC) au niveau de toutes les communes du pays.

Dans la pratique et au vu des projections de développement et d'utilisation des ressources en eau, c'est clair que la question de la réutilisation et du recyclage des eaux usées deviendra une question primordiale dans les prochaines années. En effet, les prévisions basées sur l'évolution des besoins en eau des différentes branches de consommation indiquent sans équivoque que, dans le meilleur des cas, le Sud du pays sera en situation d'alerte de pénurie d'eau en 2025 (moins de 1 700 m³ d'eau par habitant et par an) et en situation de pénurie chronique d'eau en 2050 (moins de 1 000 m³ d'eau par habitant et par an). Dès lors, le défi de recyclage et de réutilisation des ressources en eau est à prendre au sérieux même si les conditions socio-économiques et sociopolitiques actuelles du pays militent en faveur de sa mise en veilleuse temporaire.

2.4 Perspectives de développement durable des ressources en eau

Les tout premiers défis qui attendent le pays sont des défis transversaux à allure de pré-requis et dont la levée effective conditionne l'amorce d'une véritable politique de développement durable. Ils s'énumèrent comme suit :

- une administration performante animée par des ressources humaines de qualité capables de mettre en œuvre et de suivre les politiques publiques de développement et ayant une culture d'obligation de résultats et de reddition de compte;
- un transfert effectif des compétences et de ressources y afférentes aux structures et institutions détentrices des mandats au vu des textes en vigueur ainsi que la mise en place de toutes les mesures d'accompagnement requises ;
- la nécessaire mise en place d'un mécanisme opérationnel de vulgarisation et de suivi de la mise en application des textes et actes légaux, juridiques et réglementaires de valorisation et de gestion des ressources en eau ;
- la mobilisation des ressources financières requises pour la mise en œuvre des actions dans le secteur ;
- l'amélioration des performances du secteur le renforcement des capacités de consommation des crédits et la bonne gouvernance en matière de gestion financière.

Dans la pratique, le Bénin dispose d'un Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) adopté récemment par le gouvernement. Il s'agit d'un document de référence dont le pays s'est doté pour rester conforme aux exigences du choix opéré en faveur d'une gestion intégrée des ressources en eau. Les actions à mener pour une bonne gouvernance des ressources en eau y sont décrites assorties des coûts estimatifs.

Le seul défi majeur du pays dans le domaine de développement durable des ressources en eau et des écosystèmes associés est la mise en œuvre effective des actions contenues dans ce plan et dont certaines sont déjà réalisées ou en voie de l'être.

Au total, le Bénin s'avance progressivement mais sûrement vers la matérialisation du cadre juridique, institutionnel et technique nécessaire pour rendre effective la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Le processus de développement de la GIRE, reconnu lui-même comme un processus à petit pas, est lent certes mais l'espoir est permis.

3 Suivi de la gestion des ressources en eau et mécanisme de collecte et de diffusion des données

Le maillon le plus faible du système actuel de gestion des ressources en eau est le manque de données fiables sur le potentiel disponible et sur son évolution quantitative et qualitative dans l'espace et dans le temps.

Les défis majeurs dans ce domaine de suivi des ressources en eau sont ceux liés aux actions consignées dans le PANGIRE. Les besoins en données sont connus, les projets pour parvenir aux résultats escomptés existent assortis de coûts estimatifs. Il faut rechercher le financement et les mettre en œuvre.

Il faut améliorer la Base de données intégrée de la Direction Générale de l'Eau ou en créer d'autres en cas de besoin et veiller à leur mise à jour périodique et régulière. Les données les plus pertinentes sont celles qui concernent :

- l'évolution quantitative des ressources en eau dans l'espace et dans le temps (données sur les apports, les débits solides, l'érosion des berges, l'évolution du comblement des plans d'eau, les pertes par évaporation) ;
- l'évolution qualitative des eaux superficielles et souterraines (mesure ou détermination des paramètres pertinents de qualité, données sur la contribution des différentes branches d'activités à la pollution des eaux par bassin et par aquifère) ;
- l'évolution des prélèvements des différentes branches d'activités au niveau des différents bassins et sous-bassins hydrographiques en vue des anticipations en termes de projections ;

Il faut enfin prévoir un système opérationnel d'alerte pour des anticipations en cas de menaces surtout en cas de risque d'inondation, de sécheresse et de pollution.

ANNEX - Liste des participants potentiels à l'atelier de finalisation du rapport Perspectives de Développement Eau au Bénin après 2015

Name	Organization	Job title	Email address
ADEGNIKA Félix	Partenariat pour le Développement Municipal (Société civile)	Personne ressource	adegnikaf@yahoo.fr
ADISSO Pierre	Direction Générale de l'Eau	Director of water resources planning and management	adissop@yahoo.fr
Adjinacou cyriaque	PNE Bénin	Membre de la Commission Technique des Experts	Cyriaque.adjinacou@gmail.com
AFOUDA Abel	PNE-Bénin	Président	aafouda@yahoo.fr
AGBOSSOU EULOGE	Université d'Abomey-Calavi (UAC)	Enseignant-Chercheur	Agbossou2001@yahoo.fr
AGLI Evariste	Direction Général de l'Eau	Personne ressource	
ALE Grégoire	Direction Générale de l'Eau	Personne ressource	alegregoire@yahoo.fr
AHONONGA Fiacre	Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles	Focal Point of the United Nations Convention on Climate Change	boladefi@yahoo.fr
AKAMBI Liamidi	FORAG-SA (entreprise privée)	Head of Porto-Novo Base	akaliam2000@yahoo.fr
ASSOGBA Yves	Société des Eaux du Bénin		yvesassogba@sonob.com
AZONSI Valavonou Félix	Direction Générale de l'Eau	Member of the Experts Technical Committee of PNE	felixazonsi@gmail.com
DAGBA Camille-Alex	Agence Béninoise pour l'Environnement	Director of Information and Environment Monitoring	calex53@gmail.com
DONOU MASSO U SIMEON	Cabinet du Ministère de l'Environnement	Legal Technical Adviser	Simeonp69@yahoo.fr

Name	Organization	Job title	Email address
Pulchérie			
GAUTHE Yvette	Direction Générale de l'Environnement	Personne ressource	
GBAGUIDI Félix	Direction du Génie de l'Aménagement et de l'Équipement Rural	Swamps Section Head	gbaf327@yahoo.fr
GBETEGAN Edmé Landry	Ministère de l'Environnement	Coordination and Cooperation Section Head	gbelandry@yahoo.fr
GNITASSOUN Luc	Direction des Pêches	Deputy Director of Fisheries	denagnonlg@yahoo.fr
GOUSSANOU Barthélémy	AVP (ONG)	Executive Director	avpbenin1@yahoo.fr
KANGNI Achille	Direction Nationale de la Santé Publique (DNSP)	Chef service Assainissement	
KPANGON Hector	Agence Panafricaine Intergouvernementale pour l'Eau et l'Assainissement en Afrique (EAA-Bénin)	Chargé de Programme	hectorkpangon@wsafrica.org
SAGBO Prospère	Direction du Génie de l'Aménagement et de l'Équipement Rural	Hydro agricultural Development Section Head	sanhtelme@yahoo.fr
SALAMI Latif	Centre Régional pour la Promotion Agricole/Ouémé-Plateau	Director of Development and Management of Natural Resources	lamilalat@yahoo.fr
SEKKO Antoine	Conseil National du Patronnat	Expert	antoinesekko@hotmail.com
SODOKIN Adrien	Direction de la Programmation et du Suivi-évaluation/ DGEau	Directeur	

Name	Organization	Job title	Email address
TOUPE André	PNE-Bénin	Vice- President of PNE and former National Director of Hydraulics	andretoupe@yahoo.fr
VIGAN Evariste	Direction Générale de l'Eau	Monitoring and Evaluation Section Head	fevigan@yahoo.fr
YOXI Y. Victor	Direction Générale de l'Eau	Directeur Adjoint	yoxiyedevictor@yahoo.fr
ZOSSOU Godonou Elidja	CIPCRE-Bénin (ONG)	National Director	cipcre.benin@cipcre.org

Liste des sigles

DGEau	Direction Générale de l'Eau
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP	Partenariat Mondial de l'Eau
PANGIRE	Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PHAC	Plans d'hygiène et d'Assainissement Communaux
PNE	Partenariat National de l'Eau
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin